

*Questions orales*

[Traduction]

**L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, je suis d'accord avec le premier ministre; c'est ce que je fais depuis bien longtemps et j'entends continuer à le faire.

Ceux qui parlent de souveraineté n'utilisent jamais le terme indépendance ou séparation et l'écart se rétrécit. Quand le premier ministre va-t-il faire ce qui s'impose? Il devrait demander à ses ministres du Québec, le ministre de la Défense nationale et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, d'assumer le rôle qui leur revient en tant que ministres et de se rendre au Québec pour dire aux Québécois ce qu'il vient juste de déclarer dans cette enceinte; il n'est pas question de reculer devant deux ministres qui ont peur d'assumer leurs responsabilités.

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, mon honorable collègue devrait peut-être faire preuve d'un peu plus de discernement dans le choix des gens qu'il cherche à critiquer. Je n'ai pas le texte sur moi, mais je me rappelle qu'autour de Noël l'année dernière, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a fait une déclaration à l'émission *The Journal*; dans le cadre de cette émission, on a brossé un portrait de lui qui constituait en lui-même une déclaration en faveur du Canada aussi touchante qu'on puisse l'imaginer. Mon honorable collègue devrait appuyer cela et féliciter le ministre.

Je voudrais également préciser qu'à deux reprises, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'est présenté à des élections fédérales sous les couleurs d'un parti qui souhaitait améliorer le Canada. En 1980, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social était un de ceux qui ont voté oui. Ce qu'il est en train d'apprendre et de comprendre, c'est la grandeur d'une vision plus large du Canada.

Je tiens à dire à mon collègue qu'au lieu de rejeter ceux qui ont défendu l'autre option en 1980, de refuser d'avoir des rapports avec eux et de remettre en question leur patriotisme, nous devrions plutôt essayer de leur tendre la main, comme nous le faisons.

Je voudrais préciser à mon honorable collègue que dans ses déclarations, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social se porte vivement à la défense du Canada. Il croit fermement dans un Québec puissant au sein d'un Canada fort et uni. Je crois que nous devrions encourager tous les Québécois et tous les Canadiens à appuyer ce que nous croyons être dans l'intérêt de tous les Québécois et de tous les Canadiens, à savoir ce qui

nous apporte la prospérité, l'unité et la puissance depuis 125 ans—le Canada.

[Français]

**L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et elle fait suite aux questions que vient de poser le chef de l'opposition au sujet de cette incertitude qui semble prévaloir chez certains de ses ministres venant du Québec.

Je voudrais demander au premier ministre si le Conseil des ministres a arrêté une position bien claire au sujet des offres constitutionnelles qui seront faites.

À la lecture des journaux de ce matin, il semble que deux ministres du Québec ne savent pas encore ce que le gouvernement canadien a l'intention de proposer pour régler la crise constitutionnelle, et en particulier pour donner au Québec ce que le gouvernement du Québec demande depuis passablement longtemps.

Est-ce que le premier ministre peut nous dire aujourd'hui si le gouvernement a fait des progrès de ce côté ou s'il est encore complètement dans la brume et ne sait pas quoi offrir aux Québécois pour régler la crise constitutionnelle?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, mon ami sait fort bien qu'on a hérité d'une situation compliquée. On a hérité d'une situation où le Québec n'avait pas endossé la Constitution canadienne en 1981-1982. On a hérité également d'une formule d'amendement qui exige la présence et l'approbation des premiers ministres.

Alors, ce n'est pas seulement la position du gouvernement canadien ou du Parlement canadien qui compte, c'est maintenant la position du Parlement canadien mais également des premiers ministres provinciaux. Et dans le passé, ils n'ont pas toujours été de nature à appuyer ouvertement les revendications traditionnelles ou historiques du Québec. Il y en a là-dedans qui sont moins *hot*, comme on le dit, en faveur de la position québécoise. Je pense qu'au moins un d'entre eux fait partie de la formation de mon ami; il pourrait lui en parler, peut-être, en temps opportun.

En ce qui concerne le ministère, il n'y a aucune incertitude quant à l'engagement fondamental en faveur d'un Canada uni et d'un Québec fort, moderne et dynamique au sein d'une fédération renouvelée, et tous les ministres sans exception appuient les positions que j'ai énoncées comme premier ministre du Canada, que j'ai défendues en faveur du Canada.